

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 4 décembre 2023 à 18 heures 30 minutes

Etaient présents : **Mme S. LEMOINE, Maire – Mr J. TETARD - Mme C. TOUSSAINT – Mr C. LAURENT – Mme J. LEGAGNEUX - Adjoints**
Mme A. FERRAND, Mr D. COTTIN, Mr C. GAUCHARD, Mr E. DUBOC, Mr S. LEROY - Conseillers municipaux

Pouvoirs :

Madame E. LADANY (Conseillère) donne procuration à Monsieur C. LAURENT (Adjoint)

Madame PONT M. (Conseillère) donne procuration à Madame LEGAGNEUX J. (Adjointe)

Madame LECLERC L. (Conseillère) donne procuration à Madame LEMOINE S. (Maire)

Madame SAUVANET V. (Conseillère) donne procuration à Monsieur S. LEROY (Conseiller)

Monsieur F. PESQUET (Conseiller) donne procuration à Monsieur TETARD J. (Adjoint)

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

Mr Sébastien LEROY est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire présente Mr MARIO et Mme EL-ACHKER du Réseau de Transport d'Electricité qui a pour fonction de transporter l'électricité par les lignes aériennes ou souterraines. Le but est de favoriser la transition énergétique et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Une concertation est en cours au niveau de la population et des élus. La commune est concernée par la ligne souterraine qui part de Port Jérôme jusqu'à la zone industrielle du Havre. Le Préfet validera la proposition finale.

Madame LEGAGNEUX Julie entre en cession de Conseil Municipal à 18h37.

Madame le Maire ajoute le point suivant à l'ordre du jour avec l'accord de l'ensemble des conseillers : demande d'aide.

LETTRES ET INFORMATIONS

- Madame le Maire fait la liste des déclarations préalables déposées ou acceptées depuis l'avant dernier conseil municipal,
- Madame le Maire est allée visiter le Centre Opérationnel de la Gendarmerie de Rouen, accompagnée de Monsieur LAURENT, qui est celui qui répond aux appels d'urgence la nuit et qui peut nous contacter lors d'un accident par exemple,
- La loi d'accélération des énergies renouvelables prévoit l'obligation de trouver des endroits de notre commune (projet devant être viable en 2050) susceptibles de recevoir

- des panneaux photovoltaïques, de la géothermie, etc et faisant partie du Parc des Boucles, il est nécessaire de respecter notre charte avec ce dernier,
- Madame le Maire a participé à un audit avec la Gendarmerie sur la cyberattaque qui nous a démontré que nous sommes plutôt bien protégés quant à nos installations mais on peut toujours faire mieux,
 - Suite à une réunion avec le Département, une information sur Top Là (programme destiné aux jeunes) sera faite sur nos différents supports de communication.
 - Les horaires de car vont être étendus et la possibilité d'utiliser WITICK pour acheter ses titres de transport va être mise en valeur,
 - Suite au Conseil d'école, nous comptabilisons 156 élèves sur 6 classes et l'aide aux devoirs est toujours en cours,
 - La taxe des ordures ménagères va très légèrement baisser sur notre commune afin d'harmoniser les tarifs sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine,
 - Concernant le rebouchage de la marnière du terrain de foot, nous sommes dans l'attente d'un retour du BRGM afin de voir s'il est possible de faire baisser le coût du rebouchage,
 - Monsieur LAURENT remercie Monsieur MAILLARD Roméo qui est toujours présent et volontaire lors de nos diverses manifestations dans le cadre de son SNU,
 - Le forum des métiers se tiendra le 1^{er} mars 2024 à la salle polyvalente et notre zone industrielle est intéressée pour être également présente. En même temps se tiendra une formation premiers secours pour les 15-18 ans d'environ deux heures sur inscriptions,
 - Les sponsors sont très actifs sur nos manifestations comme le Crédit Agricole, XP Log TCA et Messieurs P. Deshayes et E. Desmare,
 - Une formation de premiers secours sera organisée pour l'ensemble du personnel en janvier dans un soucis de sécurité mais également de cohésion des membres du personnel,
 - Octobre Rose a très bien fonctionné quant aux dons qui avoisinent les 3 200.00 € mais il va falloir se renouveler afin de pérenniser cette manifestation,
 - Notre restaurant scolaire a participé au Défi Assiettes Vides avec 250 autres communes, nous sommes dans l'attente des résultats,
 - Une sortie STB est organisé le 8 décembre 2023 avec le Conseil municipal des enfants,
 - Le FF Randonnée organise la Grande Randonnée vers Paris du 13 janvier au 12 mai 2024 dans le cadre des Jeux Olympiques. Ils feront une halte sur notre village le 17 avril 2024
 -

Madame FERRAND Anne entre en session de Conseil Municipal à 19h05.

DELIBERATIONS (prises à l'unanimité)

- Les conseillers autorisent Madame le Maire à faire les démarches nécessaires pour la demande du fonds de concours d'investissement auprès de la Communauté Urbaine afin de financer le rebouchage de la marnière du foot et à signer tous les documents nécessaires à la bonne réalisation du projet,
- Madame le Maire informe les conseillers de la situation de Monsieur MAILLARD dont la propriété est soumise à l'indice 10. Les sondages effectués en 1998 auraient dû permettre de lever l'indice jusqu'en 2002 mais les formalités n'ont pas été réalisées et tout est à refaire malgré des autorisations de permis de construire données après 2002 sans nouveaux sondages. 5 sondages ont été fait par le propriétaire et permettent au conseil municipal de modifier le périmètre de risque karstique de cet indice,
- Les conseillers valident la modification du chemin de randonnée nommé GR2 afin que les randonneurs puissent passer par notre jardin public,

- Les élèves de la classe de Madame Quesnel partiront à Pierrefiques le 3 juin 2024 et la Mairie prendra en charge les frais de transport d'un montant de 232.45 € TTC (devis de Transdev),
- Les élèves de la classe de Mesdames Marican et Leroux partent à Amsterdam du 19 au 21 juin 2024 inclus. La commune fera profiter les parents d'une participation selon leur quotient familial et versera une subvention de 2 000 € sur les 5 100 € de transport à l'école. Cette somme sera inscrite au BP 2024,
- Madame le Maire présente la demande de subvention de Madame BLAS pour le rallye des Gazelles mais les conseillers ne valident pas cette demande,
- Les conseillers valident la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe afin de valider l'avancement de grade d'un de nos agents et la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe afin de renforcer nos effectifs au secrétariat,
- Les conseillers valident les devis suivants :

Création d'un bac à sel	P. Deshayes	4 528.00 € HT
Serviettes en tissus	Leclerc	315.00 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

La séance est levée à 20 heures 45 minutes.

Madame le Maire et l'ensemble de son conseil municipal vous souhaitent à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année.